



## **DESCRIPTION DU PROGRAMME ENTRAÎNEUR MAÎTRE MAHG ET PLAN D'ACTION**

### **DESCRIPTION DU PROGRAMME**

#### **Objectif**

Reconnaissant l'importance d'investir dans nos jeunes dès leur bas âge afin de leur donner tous les outils nécessaires pour devenir de meilleur hockeyeur et afin d'offrir un meilleur support et une meilleure communication entre les associations locales et l'administration générale de Hockey Québec, Hockey Québec en collaboration avec les associations a mis sur pied un programme d'aide financier afin d'aider les associations à créer et recruter une personne au poste d'entraîneur maître MAHG.

#### **Description du projet**

L'entraîneur maître est responsable du respect et du bon fonctionnement du programme MAHG dans l'AHM où il est impliqué. Il planifie et organise chaque leçon selon les exigences du programme MAHG. Il s'assure que le climat d'apprentissage soit optimal avec des interventions efficaces et dynamiques. Il offre le support nécessaire aux entraîneurs dans leur rôle en fonction de leur groupe de jeunes autant au niveau de leur formation que des techniques spécifiques du hockey. Il agit aussi comme consultant lors de la formation des équipes, collabore au calendrier annuel du secteur initiation et sera une personne ressource pour les entraîneurs pré-novice et novice de son association durant la période de compétition.

#### **Formation, expérience et connaissances particulières**

Les candidats devront :

- Être titulaire d'une formation en éducation physique ou en kinésiologie ou avoir une expérience pertinente avec compétences pédagogiques
- Avoir été entraîneur initiation ou suivre un stage initiation
- Adhère aux objectifs généraux du programme MAHG
- Avoir une connaissance de la clientèle de l'initiation
- Avoir joué au hockey
- Avoir suivi la formation entraîneur Introduction à la compétition 1 est un atout

Et avoir les aptitudes professionnelles suivantes :

- Aptitudes à coordonner et à superviser
- Capacité à travailler en équipe
- Avoir un bon sens de l'organisation
- Être bon communicateur
- Être diplomate
- Avoir du leadership
- Être crédible et reconnu pour ces compétences dans son milieu
- Être autonome



### **Rémunération**

Un montant de 2 500\$ sera alloué par entraîneur maître selon les paramètres de base suivant :

- 4 groupes de leçons MAHG
- 120 participants
- 8 heures de leçon par semaine

Le montant est variable selon l'engagement réel de l'entraîneur maître. Sa rémunération sera alors calculée par ratio selon les paramètres de base ci-dessus.

### **Implantation progressive du programme**

L'objectif est d'utiliser l'entraîneur maître pour les leçons MAHG dans 20% des associations de hockey mineur québécoise. Ceci correspond à 3 associations de hockey mineur par région qui devront recruter un entraîneur maître. Voici le processus d'implantation pour les années à venir :

<b>SAISON</b>	<b>ACTION</b>	<b>Nombre moyen par région</b>
2010-2011	- Objectif de 20% des AHM – Nombre 45	3
2011-2012	- Objectif de 40% des AHM – Nombre 90	6
2012-2013	- Objectif de 60% des AHM – Nombre 135	9
2013-2014	- Objectif de 80% des AHM – Nombre 180	13
2014-2015	- Objectif de 100% des AHM – Nombre 225	16



## PLAN D'ACTION

DATE	ACTION	RESPONSABILITÉ
5 JUIN 2010	Présentation du programme entraîneur-maître lors de la RARR <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description du programme;</li> <li>- Description du profil de l'E-M;</li> <li>- Présentation du plan d'action avec les échéances;</li> <li>- Cueillette des commentaires des ECIR.</li> </ul>	Comité provincial initiation
12 JUIN 2010	Atelier de présentation lors de l'AGA <ul style="list-style-type: none"> <li>- Description du programme;</li> <li>- Description du profil de l'E-M;</li> <li>- Présentation du plan d'action avec les échéances;</li> <li>- Cueillette des commentaires des AHM</li> </ul>	Comité provincial initiation
14 JUIN 2010	Acheminer le profil de l'entraîneur maître aux régions	Coordonnateur
MI-JUIN 2010 AU 15 JUILLET 2010	Identifier les 3 AHM qui participeront au programme et évaluation par les régions et les ECIR des ressources humaines disponible au sein des AHM	Région et entraîneur chef initiation régional
MI-JUIN 2010 AU 1 <sup>ER</sup> AOÛT 2010	Préparer le contenu de formation, développer la logistique pour l'organisation du stage	Coordonnateur et CPI
15 JUILLET 2010	Les ECIR acheminent les formulaires des candidats entraîneur-maître au coordonnateur	ECIR
16 JUILLET 2010 AU 1 <sup>ER</sup> AOÛT 2010	Évaluation des candidats par le Comité provincial initiation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyse des formulaires et CV;</li> <li>- Appeler les candidats au besoin;</li> <li>- Vérification auprès des AHM au besoin.</li> </ul>	CPI
1 <sup>ER</sup> AOÛT 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Confirmation des candidats à la région, aux AHM et aux candidats;</li> <li>- Invitation des candidats au stage de perfectionnement du mois d'août.</li> </ul>	Coordonnateur
1 <sup>ER</sup> AOÛT AU 1 <sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élaborer les critères qui vont permettre d'évaluer si le programme répond aux attentes;</li> <li>- Créer les outils d'évaluation (formulaires, sondages, etc.)</li> </ul>	CPI et coordonnateur
27 au 29 AOÛT 2010	Formation et perfectionnement des entraîneurs maîtres <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation entraîneur initiation MAHG aux entraîneurs maître non certifié;</li> <li>- Perfectionnement des entraîneurs maîtres</li> </ul>	CPI
DÉBUT SEPTEMBRE 2010	Début des leçons dans les AHM	Entraîneur-maître
SEPTEMBRE À NOVEMBRE 2010	Suivi du programme similaire à celui de structures intégrées <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport à compléter;</li> <li>- Évaluation des entraîneur-maître lors des leçons (possibilité d'engager une ressource humaine supplémentaire)</li> </ul>	Ressource humaine de HQ ou supplémentaire
DÉCEMBRE 2010	Post-mortem An 1 du Programme entraîneur maître	CPI et Coordonnateur